

Compte Rendu du Conseil Municipal du 21/11/2013

L'AN DEUX MILLE TREIZE, le 21 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 Novembre 2013, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : Mme YONNET, MM, VANNIER, HAFIDI, Mme DIAKITE, M. LANTERNIER, Mme LE BIHAN, MM. AIT BOUALI, HEDJEM, Mme RATZEL-TOGO, M. GARNIER, Mme THEURIER-AZZOUZ, M. LOGRE, Mmes HAMMACHE, KHELAF, M. MAIZA, Mme FOURNIER, M. MINIMBU Adjoints au Maire,

M VINCENT, Mme SANDT, MM. GUERRIEN, MALEME, KETFI, OGE, Mmes ZAHIR, HARKATI, M. MILIA, Mme LATOUR, M. KARMAN, Mme DESCAMPS, M. MENIA, Mmes LENOURY, AHMED, KOUAME Conseillers Municipaux,

| <u>Excusés</u> : | <u>Représentés par</u> : | <u>Excusés</u> : | <u>Représentés par</u> |
|------------------|--------------------------|------------------|------------------------|
| M. MONINO | M. MAIZA | M. DEL MONTE | Mme LATOUR |
| Mme LOURENCO | Mme FOURNIER | M. PAUPERT | Mme DESCAMPS |
| Mme MADI | Mme KHELAF | | |

Excusés : M. BEAUDET, Mmes DERKAOUI, KARMAN-SUCH, M. RUER, Mme GRARE, MM. KAMALA, AUGY

Absents : M. ROS, Mmes M'DAHOMA MOHAMED, CHIBAH,

Arrivé de M. MALEME à partir de la question n°358
Arrivé de M. VANNIER à partir de la question n°359
Arrivée de Mme AHMED à partir de la question n°360
Arrivé de M. HAFIDI à partir de la question n°364
Arrivée de Mme KOUAME à partir de la question n°368
Arrivé de M. MILIA à partir de la question n°372
Arrivé de M. KARMAN à partir de la question n°380

Secrétaire de séance : Mme HARKATI

QUESTION N° 355 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR
OBJET : Lecture et approbation des procès-verbaux des séances des 17 et 24 octobre 2013

A l'unanimité.

APPROUVE les procès-verbaux des séances des Conseils Municipaux des 17 et 24 octobre 2013.

QUESTION N° 356 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2012 du budget annexe SSIDPAAH**

A l'unanimité.

CONSTATE que le compte administratif 2012 du SSIDPAAH présente un résultat global d'exploitation excédentaire de 69 126,63 € ainsi réparti :

- activité relative aux « adultes handicapés » : déficit de 4 906,75 €
- activité relative aux « personnes âgées » : excédent de 74 033,38 €

DECIDE d'affecter ce résultat de la manière suivante :

| | 001-Adultes handicapés | 002 -Personnes âgées |
|----------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------|
| Excédents affectés à la réserve de compensation (compte 10686) | | 74 033,38 € |
| Déficit imputé sur la réserve de compensation (compte 10686) | 3 686,70 € | |
| Déficit reporté (compte 119) | 1 220,05 € | |
| Total | 4 906,75 € | 74 033,38 € |

QUESTION N° 357 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**OBJET : Budget annexe SSIDPAAH - Budget supplémentaire 2013**

A l'unanimité.

APPROUVE le budget supplémentaire 2013 du budget annexe du SSIDPAAH pour les montants suivants :

| | Activité adultes handicapés | Activité personnes âgées | TOTAL |
|-------------------------|-----------------------------|--------------------------|--------------------|
| Dépenses d'exploitation | 27 519,47 € | 26 115,52 € | 53 634,99 € |
| Recettes d'exploitation | 27 519,47 € | 26 115,52 € | 53 634,99 € |

QUESTION N° 358 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**OBJET : Création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour la salle de spectacle l'EMBARCADERE.**

A l'unanimité.

APPROUVE la création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion de la salle de spectacle L'Embarcadère, conformément aux statuts annexés à la présente délibération,

QUESTION N° 359 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Convention annuelle entre la commune d'Aubervilliers et l'association Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers (CICA) pour l'année 2014.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe communiste et citoyen "Tous ensembles pour Aubervilliers" s'étant abstenus.

APPROUVE les termes de la convention annuelle avec l'Association « Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers », pour l'année 2014 et autorise le maire à la signer.

QUESTION N° 360 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Convention de partenariat concernant les intervenants sociaux en commissariat au Commissariat d'Aubervilliers

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat entre la ville d'Aubervilliers et le commissariat d'Aubervilliers.

QUESTION N° 361 - RAPPORTEUR Jean Loup OGE

OBJET : Adhésion de la ville d'Aubervilliers à l'association des médiateurs des collectivités territoriales

A l'unanimité.

APPROUVE l'adhésion de la Ville d'Aubervilliers à l'Association des médiateurs des collectivités territoriales.

APPROUVE le versement de la cotisation de 150€ à l'Association des médiateurs des collectivités territoriales.

QUESTION N° 362 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR et Yacine DIAKITE

OBJET : Subventions aux associations "Culture art société production (CAS Production)", "Frères Poussière" et "Les Laboratoires d'Aubervilliers" dans le cadre d'une aide à la création d'emplois

A l'unanimité.

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

- 2 000 € à « Culture art société production (CAS Production)» pour la création d'un Contrat unique d'insertion (CUI),

- 3 000€ à « Frères Poussière » dans le cadre du maintien d'un emploi tremplin financé par la région Ile de France,
 - 5 000€ aux « Laboratoires d'Aubervilliers » dans le cadre du maintien d'un emploi tremplin financé par la région Ile de France.
-

QUESTION N° 363 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Remplacement des représentants du conseil municipal dans les conseils d'écoles élémentaires Edgar QUINET et Maria CASARES

A l'unanimité.

DESIGNE les représentants suivants aux conseils d'écoles des écoles élémentaires Edgar QUINET et Maria CASARES :

Edgar QUINET : Odile FOURNIER

Maria CASARES : Omar AÏT-BOUALI

QUESTION N° 364 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé (DT 93) pour les années 2013-2014-2015. Reconduction du volet contribution de l'Atelier Santé Ville au titre du Contrat Local de Santé.

A l'unanimité.

AUTORISE le maire d'Aubervilliers à solliciter auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) une subvention d'un montant de 45 000 € pour la suite du projet Atelier Santé Ville en 2013, 2014 et 2015 (15000€/an).

APPROUVE la convention établie à cet effet,

AUTORISE le maire à signer

QUESTION N° 365 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Signature de la convention de partenariat concernant le poste de coordonnateur du Conseil Local de Santé Mentale à Aubervilliers.

A l'unanimité.

APPROUVE la convention avec l'établissement public Ville Evrard conditionnant le reversement à la ville de la subvention accordée par l'agence régionale de santé pour le poste de coordonnateur du conseil local de santé mentale.

AUTORISE le Maire d'Aubervilliers à signer la convention cadrant les conditions de reversement par l'établissement public de santé, Ville Evrard de la subvention de l'Agence Régionale de Santé pour le poste de coordonnateur du Conseil Local de Santé Mentale pour les années 2013 et 2014.

ACCEPTE le reversement de la subvention annuelle en 2013 et en 2014 par l'EPS Ville Evrard.

QUESTION N° 366 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Convention « Consultation de Psychotraumatologie » entre l'Institut de Victimologie et La Ville d'Aubervilliers pour l'unité de victimologie du Centre Municipal de Santé d'Aubervilliers.

A l'unanimité.

APPROUVE : les termes de la convention « Consultation de Psychotraumatologie » entre l'Institut de Victimologie et La Ville d'Aubervilliers pour la Création d'une unité de victimologie au Centre Municipal de Santé d'Aubervilliers et autorise le Maire à la signer

QUESTION N° 367 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Prorogation de la convention fixant les relations de coopération entre la commune d'Aubervilliers et l'association "Comité des Œuvres Sociales des personnels de la ville et des établissements publics communaux d'Aubervilliers".

A l'unanimité.

PROROGE : La convention fixant les relations de coopération entre la Ville d'Aubervilliers et l'Association « Comité des Oeuvres Sociales Des Personnels de la Ville et des Etablissements Publics Communaux d'Aubervilliers » pour une durée d'1 an du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

AUTORISE : Monsieur le Maire à signer la convention.

QUESTION N° 368 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET et Ugo LANTERNIER

OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 12 logements familiaux et d'une résidence sociale de 35 logements situés au 78/80 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers et appartenant à Résidences Sociales d'Ile-de-France

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers, relative aux 3 logements familiaux et aux 7 logements de la résidence sociale du contingent communautaire dans l'opération de construction de 12 logements familiaux et d'une résidence sociale de 35 logements situés 78/80, rue Léopold Réchossière à Aubervilliers appartenant à Résidences Sociales d'Ile-de-France.

AUTORISE le Maire à le signer.

QUESTION N° 369 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET et Bernard VINCENT
OBJET : Avenant n° 1 à la Convention d'OPAH-RU Centre Ville d'Aubervilliers signée le 6 décembre 2011

A l'unanimité.

APPROUVE l'avenant n°1 à la Convention relative à l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre-ville d'Aubervilliers qui arrête une nouvelle liste d'adresses prioritaires.

AUTORISE Monsieur le Maire d'Aubervilliers ou son représentant à signer cet avenant n°1 et toute autre pièce qui en serait un préalable ou la conséquence.

QUESTION N° 370 -1- RAPPORTEUR Jean-François MONINO
OBJET : Approbation de l'avenant n°1 au marché de fourniture pour l'entretien et la réfection des bâtiments communaux concernant le lot n°10 vitrerie - Années 2012 à 2015. Autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet d'avenant n°1 au lot n°10 « vitrerie », relatif au marché de fourniture pour l'entretien et la réfection des bâtiments communaux pour les années 2012 à 2015.
Cet avenant a pour effet d'augmenter, pour la seule année 2013 de ce marché à bons de commande, le seuil maximum dudit lot en le portant de 25 100,00 € HT à 28 865,00 € HT, faisant ressortir ainsi une plus-value de 3 765,00 € HT, soit + 15%.

AUTORISE monsieur le Maire à le signer, avec la société FTM PVC.

QUESTION N° 370 -2- RAPPORTEUR Jean-François MONINO
OBJET : Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux d'entretien, d'aménagement et de grosses réparations des bâtiments communaux et des espaces extérieurs attenants concernant le lot n°10 vitrerie, miroiterie - Années 2010 à 2013. Autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet d'avenant n°1 au lot n°10 « vitrerie, miroiterie », relatif au marché de travaux d'entretien, d'aménagement et de grosses réparations des bâtiments communaux et des espaces extérieurs attenants pour les années 2010 à 2013.

Cet avenant a pour effet d'augmenter, pour l'année 2013, le seuil maximum dudit lot en le portant de 60 000.00 € TTC à 69 000.00 € TTC, faisant ressortir ainsi une plus-value 9 000.00 € TTC, soit + 15%.

AUTORISE monsieur le Maire à le signer, avec la société FTM PVC.

QUESTION N° 371 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Restauration de la cheminée de la Manufacture des Allumettes. Approbation de la demande de subvention faite auprès de la Région Île-de-France concernant les travaux entrepris en 2014. Approbation du nouveau plan de financement prévisionnel. Autorisation de signature.

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Île-de-France dans le but de financer les travaux qui seront entrepris en 2014 ;

APPROUVE le plan de financement complété par le soutien financier de la Région Île-de-France portant sur le coût des travaux afférents à la restauration de la cheminée tel que visé en annexe ;

AUTORISE le Maire à signer la convention réglant les conditions d'exécution de ladite subvention ainsi que tout acte s'y rapportant.

QUESTION N° 372 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Fourniture de vêtements de travail et de petits équipements pour le personnel de la Direction Prévention et Sécurité pour les années 2014 à 2016. Approbation du projet de marché. Autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de marché à bons de commande, relatif à la fourniture de vêtements de travail et de petits équipements pour le personnel de la Direction Prévention et Sécurité, passé sur appel d'offres pour une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse deux fois au maximum, pouvant ainsi couvrir les années 2014 à 2016 et comportant les seuils annuels suivants :

Seuil minimum : 10 000 € HT

Seuil maximum : 90 000 € HT

QUESTION N° 373 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Voyage d'étude de Tedjini-Michel MAÏZA à Turin et Bologne

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Aubervilliers en marche pour le changement" s'étant abstenus

DECIDE de missionner Monsieur Tedjini-Michel MAÏZA, Maire-adjoint à l'environnement, l'économie d'énergie, le respect des espaces publics, l'Agenda 21 et l'écologie urbaine, le développement des circulations douces et embellissement de la ville, à participer à un voyage d'étude qui a pour thème « Turin et Bologne : deux métropoles, une complémentarité sur une autre manière de penser- et réaliser- la ville durable ».

Ce voyage s'est déroulé du mardi 1er au dimanche 6 octobre 2013.

DIT que le coût de participation qui s'élève à 2825 (deux mille huit cent vingt cinq) euros sera pris en charge par la ville.

QUESTION N° 374 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Acquisition des lots n° 18 et 31 correspondant à deux caves situées 51 rue Sadi Carnot , bâtiment A, sur la parcelle cadastrée U n° 50, appartenant à l'indivision JACOB. Abrogation de la délibération n° 34 du 18 février 2010.

A l'unanimité.

ABROGE la délibération du 18 février 2010.

DECIDE d'acquérir les caves lots n° 18 et 31 situées 51 rue Sadi Carnot à Aubervilliers, cadastré U n° 50, appartenant à l'indivision JACOB.

DIT que l'acquisition s'effectuera au prix total de 2 €, libre de toute occupation majorés des frais de succession concernant ces deux lots, supportés par l'indivision, ainsi que des frais d'acte portant sur l'opération faisant l'objet de la présente délibération.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'acte.

QUESTION N° 375 - RAPPORTEUR Jean Yves VANNIER

OBJET : Prise en considération de l'opération d'aménagement Heurtault/Noyers et possibilité de surseoir à statuer.

A la majorité des membres du conseil les membres des groupes "Union du Nouvel Aubervilliers" et " Aubervilliers en marche pour le changement" s'étant abstenus

APPROUVE le projet d'aménagement de l'îlot dit Heurtault / Noyers / Quinet / Roosevelt qui s'appuie sur plusieurs principes d'aménagement :

- la valorisation et la réhabilitation du patrimoine remarquable de la Ferme Mazier pour asseoir la restructuration de l'îlot;
- le maintien et l'extension du patrimoine paysagé par l'extension de « l'oasis de la ville » ;
- le maintien du tracé de la rue Heurtault qui constitue l'un des axes historique de la ville ;
- la mise en place d'un épannelage cohérent sur la rue Heurtault dans le respect de l'existant et de la trame parcellaire ;
- la mise ne place d'une faille non bâtie sur la rue des Noyers afin de créer « une respiration » supplémentaire ;
- l'instauration d'un dialogue entre l'opération et l'école maternelle Marc Bloch ;

DECIDE que conformément à l'article L 111.10 du code de l'urbanisme un sursis à statuer pourra être opposé à toute demande d'autorisation de travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation de l'étude prise en considération par la présente délibération.

PRECISE que la présente délibération fera l'objet de mesures d'affichage et de publicité conformément à l'article R 111.47 du code de l'urbanisme (affichage de la Mairie et mention insérée dans un journal diffusé dans le département).

QUESTION N° 376 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Accueil du Maire de Vallerotonda (Italie) à Aubervilliers

A l'unanimité.

DECIDE d'inviter Monsieur Gianfranco Verallo, Maire de Vallerotonda en Italie, lieu d'une émigration importante vers Aubervilliers et la Seine-Saint-Denis le 25 août 2013 dans le cadre d'un hommage à Louis Jaconelli, résistant, originaire de Vallerotonda et habitant d'Aubervilliers qui est mort en déportation

Dit que les frais liés à son déplacement, un billet d'avion A/R Rome – Paris, ainsi que toutes les dépenses relatives à l'accueil de la délégation seront pris en charge par la collectivité

QUESTION N° 377 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Accueil de Mme Baya Hamoum, médecin à l'association AHLA de Bouzeguene (Algérie)

A l'unanimité.

DECIDE d'accueillir Madame Baya HAMOUM, médecin et coordinatrice de projets pour l'association « AHLA » de Bouzeguene.

Dit que la ville prendra à sa charge son billet d'avion A/R Alger – Paris.

QUESTION N° 378 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Acceptation d'une subvention du « Centre de recherche et d'informations pour le développement » (CRID), concernant le travail de coordination et d'organisation de la Semaine de la Solidarité Internationale à Aubervilliers.

A l'unanimité.

DECIDE d'accepter la subvention à hauteur de 1 285 euros octroyée par le Centre de recherche et d'informations pour le développement.

QUESTION N° 379 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Participation de Madame Djamila Khelaf à un séminaire à Figuig au Maroc

A l'unanimité.

DECIDE d'envoyer Madame Djamila Khelaf, Maire –adjointe à l'enfance, à la caisse des écoles et aux activités périscolaires, au séminaire sur le rôle des migrants dans le développement de la région l'Oriental qui se déroule à Figuig au Maroc du 29 au 30 octobre 2013.

Dit que la ville prendra à sa charge son billet d'avion A/R Paris – Oujda.

QUESTION N° 380 - RAPPORTEUR Yacine DIAKITE

OBJET : Renouvellement de la convention d'objectifs avec l'Association de la Nouvelle Génération Immigrée (ANGI)

A l'unanimité.

AUTORISE la signature de la nouvelle convention d'objectifs entre la commune et l'Association de la Nouvelle Génération Immigrée (ANGI) dont l'entrée en vigueur sera le 1^{er} janvier 2014 pour une durée de trois ans.

QUESTION N° 381 - RAPPORTEUR Madame LE BIHAN

OBJET : Convention réglant les relations entre le Service des Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes Handicapés (SSIDPAAH) et les infirmiers libéraux diplômés d'Etat,

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à signer les projets de convention avec Messieurs NEYRET Guy et PEJOUX Bernard, Infirmiers libéraux Diplômés d'Etat et le SSIDPAAH de la Ville d'Aubervilliers.

QUESTION N° 382 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI

OBJET : Attribution de bourses lors de la commission du 2 octobre 2013 dans le cadre du Contrat Local Jeunes "Auber+"

A l'unanimité.

DIT QUE : les bourses dont le principe et les montants ont été approuvés par délibération susvisée du 12 avril 2012 sont respectivement attribuées aux jeunes albertivillariens(nes) mentionnés dans la liste ci-dessous.

| Noms Prénoms | Projets soutenus | Montant de l'aide |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------|
| BALTUS Elodie | Formation de remise à niveau Hôtellerie | 2000 € |
| BENMOUSSA Magda-Lilia | Permis de conduire | 400 € |
| BLANES Espéranza | BAFA | 176 € |
| COYETTE Margot | Permis de conduire | 400 € |
| DACRUZ Nancy | Permis de conduire | 400 € |
| DESJARS Marine | BAFA | 176 € |
| DIABATE Narana | Permis de conduire | 200 € |
| DIARRA Sory | Ecole de commerce | 2000 € |
| DORSON Sharon-Léa | Permis de conduire | 200 € |
| ELIEZER-VANEROT Kévin | Permis poids lourd – LA FIMO | 1763 € |
| ETNA Shanna | Ecole Formation son (Assistant de production) | 1250 € |
| FOFANA Cyndi | Permis de conduire | 200 € |
| HADDADI Ryme | Permis de conduire | 200 € |
| HALOU Naoelle | Permis de conduire | 200 € |
| KABA Mohamed | Permis de conduire | 200 € |
| KEITA Awa | Permis de conduire | 300 € |
| KHELAF Ania | Permis AAC (Conduite Accompagnée) | 200 € |
| MALESPINE Leslie | Permis de conduire | 200 € |
| MARTHOU Anthony | Permis de conduire | 200 € |
| MBOKOLO Styven | Permis de conduire | 400 € |
| RINGENBACH Guillaume | Achat appareil photo professionnel REFLEX | 429 € |
| TOPUZ Funda | Permis de conduire | 200 € |
| WAGUE Fatoumata | Préparation Concours d'Aide Soignante | 437 € |
| ZENASNI Abdelkader | BAFA | 199 € |
| Nombre de jeunes : 24 Nombre de dossiers : 24 | | 12 330,00 € |

AUTORISE : le Maire à signer les conventions relatives au partenariat du Contrat Local Jeunes « Auber+ » entre la commune et les jeunes.

QUESTION N° 383 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI

OBJET : Convention entre la ville d'Aubervilliers et l'association de prévention spécialisée "A Travers la Ville"

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à signer la convention 2013/2017 avec l'Association « A travers la Ville ».

ATTRIBUE une subvention, au titre de l'année 2013, d'un montant de 39 059.07 euros.

QUESTION N° 384 - RAPPORTEUR Christine RATZEL

OBJET : Subventions aux associations lauréates de l'appel à projets « Aubervilliers solidaire avec le monde, pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement »

A l'unanimité.

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

- 2000 euros (deux mille euros) à l'association Les Grandes Personnes
 - 2000 euros (deux mille euros) à l'association Rebonds
 - 2000 euros (deux mille euros) à l'Association Frères Poussière
 - 1000 euros (mille euros) à l'UTIT
-

QUESTION N° 385 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR
OBJET : Déclaration de l'urgence des questions n°390 et n°391

DECLARE l'urgence des questions n°390 et n°391 , relative à la mise en place des rythmes scolaires

QUESTION N° 386 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER
OBJET : Subventions aux projets des écoles maternelles et élémentaires. Année scolaire 2013/2014.

A l'unanimité.

ALLOUE une subvention au profit des écoles suivantes :

MATERNELLE ANNE SYLVESTRE

- 150 € pour le projet "Cuisine",
- 150 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE PAUL BERT

- 150 € pour le projet "Jardin",
- 150 € pour le projet "Cuisine".

MATERNELLE JEAN PERRIN

- 200 € pour le projet "La Cité des Sciences",

MATERNELLE MARC BLOCH

- 150 € pour le projet "Jardin",
- 150 € pour le projet "Cuisine",
- 200 € pour le projet "Musique".

MATERNELLE GERARD PHILIPPE

- 300 € pour le projet "Fresque",
- 200 € pour le projet "Mur d'images",
- 150 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE LOUISE MICHEL

- 250 € pour le projet "Chanter en chœur",
- 400 € pour le projet "Jardin",
- 150 € pour le projet "Cuisine",

MATERNELLE BROSSOLETTE

- 150 € pour le projet "Jardin",
- 350 € pour le projet "Autour du portrait".

ECOLE JEAN MACE

- 250 € pour le projet "Jardin citoyen + fresque",
- 200 € pour le projet "Réaliser un livre",
- 350 € pour le projet "Conte musical",
- 175 € pour le projet "Jardin poétique",
- 300 € pour le projet "Théâtre et musique",
- 100 € pour le projet "Jardin dans la classe",
- 180 € pour le projet "Les Petits Théâtres – Classe à PAC".

ECOLE VICTOR HUGO

- 200 € pour le projet "Aquarelle".

ECOLE WANGARI MAATHAI

- 400 € pour le projet "Sport collectif",
- 433 € pour Classe à PAC

ECOLE CONDORCET

- 180 € pour le projet "Les Petits Théâtres – Classe à PAC".

ECOLE PAUL LANGEVIN

- 239 € pour le projet "Equitation".
- 450 € pour le projet "Futuroscope",
- 180 € pour le projet "Les Petits Théâtres – Classe à PAC".

ECOLE EDGAR QUINET

- 150 € pour le projet "Jardin".
- 100 € pour le projet "Ecriture de chansons – Classe à PAC".

ECOLE JULES VALLES

- 250 € pour le projet "Sténopés - Photographie".
- 239 € pour le projet "Equitation",
- 250 € pour le projet "La chaîne du livre – Classe à PAC".

ECOLE FIRMIN GEMIER

- 480 € pour le projet "Guédelon",
- 433 € pour Classe à PAC.

ECOLE JULES GUESDE

- 150 € pour le projet "Jardin",
- 180 € pour le projet "Les Petits Théâtres – Classe à PAC".

ECOLE BABEUF

- 239 € pour le projet "Equitation".

ECOLE CHARLOTTE DELBO

- 250 € pour le projet "Théâtre",
- 400 € pour 3 projets "Electricité".

ECOLE BALZAC

- 300 € pour le projet "Photographie – Classe à PAC".

ECOLE EUGENE VARLIN

- 700 € pour le projet "Les couleurs du cirque – Classe à PAC".

ECOLE ROBESPIERRE

- 180 € pour le projet "Les Petits Théâtres – Classe à PAC".

ECOLE JEAN JAURES

- 433 € pour Classe à PAC.

Ces sommes seront versées sur la coopérative des écoles.

QUESTION N° 387 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Subventions aux établissements secondaires. Année scolaire 2013/2014

A l'unanimité.

ALLOUE une subvention au profit des établissements suivants :

SEGPA JEAN MOULIN

- 480 € pour le projet "Atelier TOP DECO",

COLLEGE JEAN MOULIN

- 190 € pour le projet "Certification Allemand",

COLLEGE DIDEROT

- 140 € pour le projet "Atelier Techno",

LYCEE JEAN-PIERRE TIMBAUD

- 500 € pour le projet "Bastille",
- 500 € pour le projet "Voyage d'intégration à Bruges",
- 500 € pour le projet "Atelier Théâtre",
- 500 € pour le projet "L'Homme et la Machine",

COLLEGE GABRIEL PERI

- 490 € pour le projet "Voyage à Athènes"

COLLEGE ROSA LUXEMBURG

- 290 € pour le projet "J'Architecture au passé et au présent",
- 340 € pour le projet "Mots et Jardins".

LYCEE LE CORBUSIER

- 770 € pour le projet "Opération "Tous chercheurs"
- 490 € pour le projet "Cyrano de Bergerac"
- 590 € pour le projet "Culturel THELEME"
- 790 € pour le projet "Les représentations de l'école : l'école conte "
- 240 € pour le projet "Théâtre en anglais"

LYCEE HENRI WALLON

- 610 € pour le projet "Voyage en Allemagne"

QUESTION N° 388 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Subventions aux écoles élémentaires pour le Noël des enfants.

A l'unanimité.

DECIDE d'allouer une subvention annuelle au profit des coopératives scolaires d'Aubervilliers pour le Noël des enfants calculée sur la base de 1,07 euro par enfant sur les effectifs de la rentrée scolaire.

Ces sommes seront versées sur les coopératives des écoles élémentaires de la Ville conformément au tableau joint en annexe.

QUESTION N° 389 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Avenant n° 1 à la convention annuelle d'objectifs entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association "La brèche" retenue pour la mise en place des activités périscolaires dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires, à compter de septembre 2013

A l'unanimité.

AUTORISE : le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention annuelle d'objectifs entre la Commune d'Aubervilliers et l'association « La Brèche » retenue pour la mise en place des ateliers périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, à compter de septembre 2013.

DIT QUE : La commune s'engage à verser à l'association une subvention de 2 376 € au mois de décembre 2013 pour la réalisation des séances d'activités périscolaires jusqu'à la fin de l'année 2013

QUESTION N° 390 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Signature d'avenants à la convention annuelle d'objectifs entre la Commune d'Aubervilliers et les associations retenues pour la mise en place des ateliers périscolaires complémentaires à compter du 9 décembre 2013 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "gauche indépendante et citoyenne" s'étant abstenus

AUTORISE le Maire à signer les avenants à la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et les associations dont la liste est jointe pour la mise en place d'ateliers périscolaires complémentaires à compter du 9 décembre 2013, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

APPROUVE l'attribution, au titre de l'année 2013, des subventions de fonctionnement complémentaires suivantes :

| Nom de l'association | Imputation budgétaire | | | | | Montant |
|----------------------|-----------------------|--------|----------|----------|------------|-------------|
| | service | nature | fonction | action | dispositif | |
| INDANS'CITE | 401 | 6574 | 255 | INDANSCI | RYTHSCOL | 506 |
| OMJA | 400 | 6574 | 255 | OMJA | RYTHSCOL | 686 |
| Compagnie Abel | 705 | 6574 | 255 | ABEL | RYTHSCOL | 342 |
| La souris verte 95 | 400 | 6574 | 255 | SOURISVE | RYTHSCOL | 3009 |
| TOTAL | | | | | | 4543 |

QUESTION N° 391 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Signature des conventions annuelles d'objectifs entre la Commune d'Aubervilliers et les associations retenues pour la mise en place des ateliers périscolaires complémentaires à compter du 9 décembre 2013 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "gauche indépendante et citoyenne" s'étant abstenus

AUTORISE le Maire à signer les conventions de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et les associations dont la liste est jointe pour la mise en place d'ateliers périscolaires complémentaires à compter du 9 décembre 2013, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

APPROUVE l'attribution, au titre de l'année 2013, des subventions de fonctionnement suivantes :

| Nom de l'association | Imputation budgétaire | | | | | Montant |
|----------------------|-----------------------|--------|----------|--------|------------|-------------|
| | service | nature | fonction | action | dispositif | |
| AIDE BTP | 306 | 6574 | 255 | AIDE | RYTHSCOL | 686 |
| Scénoconcept | 705 | 6574 | 255 | SCENO | RYTHSCOL | 1714 |
| Gongle | 705 | 6574 | 255 | GONGLE | RYTHSCOL | 686 |
| Temps réels | 705 | 6574 | 255 | TEMPS | RYTHSCOL | 1054 |
| Périscope | 705 | 6574 | 255 | PERIS | RYTHSCOL | 1100 |
| Alternactive | 705 | 6574 | 255 | ALTERN | RYTHSCOL | 2001 |
| TOTAL | | | | | | 7241 |

QUESTION N° 392 - RAPPORTEUR Benoît LOGRE

OBJET : Signature de la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service unique - PSU- (N° 13-228) pour le multi accueil Lécuyer entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2015

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement de la Prestation de Service Unique (PSU) (N°13-228) pour le multi- accueil Lécuyer entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis pour la période du 1/01/2013 au 31/12/2015.

QUESTION N° 393 - RAPPORTEUR Benoît LOGRE

OBJET : Signature de l'avenant à la convention de financement n°13-231 des projets dans le cadre de l'expérimentation relative aux "Innovations Petite Enfance" entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis

A l'unanimité.

AUTORISE : le Maire à signer l'avenant n°13-231 à la convention de financement n°11-829 des projets dans le cadre de l'expérimentation relative aux "Innovations Petite Enfance" entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis

QUESTION N° 394 - RAPPORTEUR Véronique HAMMACHE

OBJET : Convention de partenariat entre la commune d'Aubervilliers, l'association APTE (Autisme, Piano, Thérapie Educative) et le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR 93), pour l'ouverture d'une classe piano pour les personnes autistes ou TED

A l'unanimité.

APPROUVE le principe d'attribution d'une subvention de fonctionnement au bénéfice de l'association APTE, au titre de son projet d'ouverture le fonctionnement de la classe piano au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional Aubervilliers-La Courneuve.

APPROUVE le projet de convention de partenariat tripartite avec le Conservatoire à Rayonnement Régional et l'Association APTE, relative à l'ouverture de cette classe, pour une période de 8 mois à compter de la signature de celle-ci, à raison de 5 h par semaine pour une dizaine d'élèves.

QUESTION N° 395 - RAPPORTEUR Djamila KHELAF

OBJET : Avenant n° 13-190 à la convention d'objectifs et de financements des projets dans le cadre de l'accueil des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) entre la Caisse d'Allocations familiales de la Seine Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers

A l'unanimité.

AUTORISE : Le Maire à signer l'avenant n° 13-190 du 23 août 2013 à la convention n° 10 559 du 30 décembre 2010 entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers, relatif au financement de l'accueil des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs sans hébergement

QUESTION N° 396 - RAPPORTEUR Tedjini -Michel MAIZA et Jean-Yves VANNIER
OBJET : Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable - Débat d'orientation budgétaire 2014 commune d'Aubervilliers.

Prend acte

ATTESTE de la présentation effective du rapport développement durable de la commune d'Aubervilliers (budget 2014) à l'organe délibérant de la collectivité.

QUESTION N° 397 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR
OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire

Prend acte

A DEBATTU sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2014 pour le budget principal de la commune, pour le budget annexe du Centre Municipal de Santé, pour le budget annexe de « L'Embarcadère », pour le budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour les Personnes Agées et les Adultes Handicapés (SSIDPAAH), sur la base d'un rapport remis aux conseillers municipaux. Ce débat ne donne pas lieu à un vote.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 23H51